



Programme Afrique Centrale et Occidentale
Bureau Régional
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Tél. : +226 25 37 42 16 / 25 40 99 42
25 37 46 85

E-mail : paco@iucn.org
www.iucn.org/paco

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Titre : Appuyer les initiatives communautaires de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), halieutiques et génératrices d'emplois verts

Date de Publication : 30 mars 2021

Date de Clôture : 10 avril 2021

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PREE

1.1-Contexte du projet

En Afrique centrale et occidentale, les écosystèmes naturels et leurs ressources connaissent une dégradation continue et aggravée par les impacts négatifs des actions anthropiques et du changement climatique. Cette situation est préjudiciable aux biens et services que procurent ces écosystèmes aux populations. Pour endiguer ce phénomène, les pays, les organismes de bassin et les institutions régionales d'intégration développent des initiatives mais leurs impacts restent encore insuffisants au regard des enjeux.

Face à ce constat, l'UICN et ses partenaires stratégiques d'Afrique centrale et occidentale ont mené une réflexion qui a abouti à l'identification d'un projet d'envergure intitulé « **Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)** ». Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO) a sollicité et obtenu le soutien financier de l'Asdi¹ pour la réalisation de ce projet.

Le PREE est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du PAGEV², du PREMI³, du PAGE⁴ et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever que sont : (i) la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés en Afrique de l'Ouest et dans les bassins du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon ; (ii) la gestion des conflits liés à l'eau et aux écosystèmes associés ; (iii) le changement climatique et (iv) le renforcement des capacités des institutions sous régionales d'intégration et des organismes de bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et centrale. Le Projet sera mis en œuvre dans les bassins de la Volta, du Tchad, du Sénégal, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon et vise essentiellement à renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres.

Démarré en mars 2020 pour une durée de quatre ans, le PREE est prévu pour être mis en œuvre en deux phases : la première 2020-2021, est déjà en cours.

L'objectif général du PREE est de **“renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale”**. De manière spécifique, le PREE vise à "renforcer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Tchad, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon" à travers des interventions qui seront articulées essentiellement autour de cinq axes:

- i) le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- ii) l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) dans les bassins ;
- iii) la prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins;
- iv) la restauration des écosystèmes particuliers dégradés ; et
- v) l'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes.

¹ L'Agence Suédoise pour le Développement International

² Projet pour l'amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta

³ Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement

⁴ Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

Les six résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PREE sont les suivants :

- **R1.** Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de la gestion intégrée des écosystèmes dans les sous bassins du Tchad, du Lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon.
- **R2.** Les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin.
- **R3.** Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de la GIRE sont renforcés.
- **R4.** Des cadres de participation, de dialogues et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales.
- **R5.** Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels.
- **R6.** Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés, communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales.

En tant que projet régional de l'UICN PACO et de ses partenaires, le PREE travaillera en étroite collaboration, dans la zone d'intervention du PACO, avec les Programmes pays et les Programmes thématiques régionaux (PTR) de l'UICN ainsi que l'ensemble des partenaires concernés. Au niveau global, il bénéficiera de l'expertise technique du Global Water Programme, des Membres et Commissions techniques de l'UICN. Le pilotage du projet sera assuré par un comité composé de représentants des parties prenantes et sa stratégie d'intervention s'articule essentiellement autour de cinq axes principaux :

- i. Le développement et le renforcement de partenariats multi-acteurs avec la mise en place et le renforcement de la GIRE dans les bassins et les sous-bassins
- ii. Le renforcement des compétences et la responsabilisation des acteurs locaux, nationaux et régionaux ;
- iii. L'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires ;
- iv. La création et l'utilisation de connaissances ;
- v. La coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des politiques et des stratégies environnementales et de développement.

Ainsi, pour la mise en œuvre des actions prioritaires du projet au Tchad afin d'atteindre le **résultat 5, des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels que cette activité sera réalisée.**

Ce présent appel d'offre est établi pour recruter un /des consultant (s) afin d'assurer la mise en œuvre de l'**activité 5.3 : Appuyer les initiatives communautaires de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), halieutiques et génératrices d'emplois verts.**

II-OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

2.1. Objectif général

L'objectif principal de cette activité est d'appuyer des initiatives de valorisation des produits forestiers non ligneux ayant les capacités requises pour évoluer vers une entreprise rurale.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'activité sont de :

- i) Réaliser une évaluation du niveau de revenus des bénéficiaires afin de servir de référence pour l'évaluation des effets de l'activité ;
- ii) Réaliser une évaluation des besoins pour chacun des 2 groupements bénéficiaires (femmes et jeunes) ;
- iii) Proposer un plan de renforcement des capacités sur la base de l'évaluation des besoins qui stipulera les points de renforcement spécifique pour chacun des deux groupes bénéficiaires (femmes et jeunes). ;

III-RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'activité sont :

- i) Une évaluation du niveau de revenus des bénéficiaires afin de servir de référence pour l'évaluation des effets de l'activité est réalisée ;
- ii) Une évaluation des besoins pour chacun des 2 groupements bénéficiaires (femmes et jeunes) est réalisée ;
- iii) Un plan de renforcement des capacités sur la base de l'évaluation des besoins qui stipulera les points de renforcement spécifique pour chacun des deux groupes bénéficiaires (femmes et jeunes) est proposé.

Cette activité vient en complément de l'activité 5.2 et contribue à appuyer les femmes et jeunes formés sur la démarche, les outils et les technologies de valorisation durable des produits forestiers non ligneux et halieutiques (ADM) en matériel de bonne qualité pour mettre en application les parties théoriques et de lutter contre le chômage, exode rurale et l'insécurité. Elle permettra aussi de rendre autonome ces groupes vulnérables qui sont ces femmes et jeunes.

IV-LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont :

- i) Un rapport de cadrage soumis dans les deux (02) jours suivant la conclusion du contrat. Ce rapport devra prendre en considération les amendements de l'UICN-Tchad et préciser le cas échéant, de façon plus concrète, l'approche/stratégie d'exécution de l'étude ;
- ii) Un rapport d'évaluation du niveau de revenus des bénéficiaires afin de servir de référence pour l'évaluation des effets de l'activité est réalisée ;

- iii) Un rapport d'évaluation des besoins pour chacun des 2 groupements bénéficiaires (femmes et jeunes) est réalisée ;
- iv) Un plan de renforcement des capacités sur la base de l'évaluation des besoins qui stipulera les points de renforcement spécifique pour chacun des deux groupes bénéficiaires (femmes et jeunes) est proposé. Pour chaque besoin ressorti, ce plan devra détailler toutes les spécifications techniques requises dans le cas par exemple de matériel à acquérir.

V-PROFIL DU PESTATAIRE

Un (1) Ingénieur (Bac +4/5) socio-économistes, avec une expérience avérée dans le renforcement des capacités et la formation des groupements, les activités génératrices de revenus (AGRs) ou tout autre domaine connexe.

Une expérience élargie et approfondie d'au moins 10 ans dans la formation des groupements et le renforcement de leurs capacités pourraient être acceptée en lieu et place du diplôme.

VII-DURÉE DE LA PRESTATION

La durée prévue pour l'exécution de cette activité est de six (15) jours.

VIII-CONTENU DES PROPOSITIONS

Les prestataires qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette activité sont priés de bien vouloir fournir :

1. Une offre technique décrivant les étapes, méthodes et outils techniques qui seront utilisées pour la réalisation de l'étude ;
2. Une offre financière comprenant un budget détaillé ;
3. Un dossier contenant le CV détaillé des experts, y-compris, la liste des études pertinentes réalisées dans ce domaine.

IX-REMISE DES PROPOSITIONS

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau de l'**UICN-Tchad** avant le **10 mars 2021 à 16 Heure (UTC-GMT)**, signées et adressées à Monsieur le **Chargé de projet PREE Tchad** avec copié au **Coordonnateur Régional Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)**.

Par email en fichiers sous format PDF, aux adresses suivantes : magloire.dadoum@iucn.org; Ludovic.TAPSOBA@iucn.org avec la mention « **Proposition – PREE– Appuyer les initiatives communautaires de valorisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL), halieutiques et génératrices d'emplois verts** ».

X-EVALUATION DES OFFRES

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus pertinente, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité. Le barème ci-dessous sera considéré :

- La qualification du chef de mission (30%)
- La qualification de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%)
- La qualité de l'offre technique (30%)
- Le montant de l'offre financière (20%)

XI-ECHEANCIER DE PAIEMENT

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'UICN-Tchad, par chèque, après réception, acheminement et présentation des PV de réception de tous les produits demandés.

Le calendrier des paiements sera accepté avant la signature du contrat et devrait être progressif en fonction de la séquence des livrables attendus. Le montant total de la présente prestation est limité et comprend toutes les dépenses nécessaires pour mener à bien les travaux. Aucun financement supplémentaire n'est disponible au-delà du budget une fois établi et validé.

XII-CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, les consultants pourront s'adresser à :

Dadoum Djeko Magloire, Chargé de projet, Projet PREE Tchad, Bureau UICN Tchad, E-mail : magloire.dadoum@iucn.org